

Seuls 17,9% des Burundais la population bénéficient de l'assurance maladie

@rib News, 19/05/2014 - Source Xinhua Les mécanismes d'assurance maladie couvraient seulement 17,9% de la population en 2012/2013, révèle une "Enquête Démographique et de Santé" (EDS) réalisée entre janvier 2012 et janvier 2013 sur tout le territoire national auprès d'un échantillon de 8 220 ménages dans le cadre du programme gouvernemental de protection sociale. Selon cette enquête, l'assurance maladie, à travers la Carte d'Assurance Maladie (CAM), la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP), les mutuelles de santé communautaires et les attestations d'indigence, qui bénéficiait seulement à 17,9% de la population en 2012/2013, pourrait cependant avoir augmenté légèrement depuis lors, suite aux efforts du gouvernement pour promouvoir l'adhésion à la CAM.

D'après la direction générale des ressources au ministère burundais de la Santé publique et de la Lutte contre le SIDA, 23% de la population adhère actuellement à la CAM, mais la croissance future des adhésions à cette dernière pourrait être affaiblie par les réserves exprimées sur la longue période d'attente pour le remboursement des frais consécutifs aux prestations sanitaires rendus. Selon une seconde enquête réalisée en 2012/2013 portant la désignation de "Paquet Minimum des Services de Santé au Burundi" (PMS), la CAM souffre de faiblesses de conception et de mise en œuvre. Même si c'est une initiative audacieuse pour étendre l'assurance-maladie au-delà du secteur formel à la masse populaire dépendant de l'agriculture familiale, relève l'enquête PMS, la introduction de la CAM en 2012 sans études techniques préalables menace l'efficacité et la pérennité du mécanisme. En effet, explique-t-on dans cette enquête, la cotisation annuelle de trois mille francs burundais (1,96 USD) par ménage n'a pas été décidée sur base de calculs paramétriques de la viabilité du mécanisme, prenant en compte à la fois le coût des services couverts, la capacité contributive des ménages et le niveau potentiel du subventionnement public. En conséquence, fait-t-on remarquer, la CAM est sous-financée. Cette situation conduit à de longs retards de remboursement des factures et ainsi à l'accumulation des dettes par les formations sanitaires. Par ailleurs, l'enquête PMS fait remarquer que la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP), qui fournit une assurance maladie aux employés du secteur public, bénéficie à une couche extrêmement faible de la population (3,4%). Il en est de même des mutuelles de santé communautaires, souligne-t-on, car leur taux de pénétration est "extrêmement faible" puisqu'elles ne couvrent que 1,3% de la population. La MUSCABU (Mutuelle de Santé des Caficulteurs du Burundi), considérée comme la plus importante pour avoir aussi rassemblé 14.830 ménages adhérents (31% des membres des associations des caficulteurs) et 79.896 bénéficiaires en août 2012, a cependant des revenus aléatoires. En effet, ceux-ci sont exposés à une instabilité cyclique selon les "caprices du climat", avec pour effets pervers la possibilité de soldes déficitaires. Ceci montre que la viabilité des mutuelles de santé communautaire est précaire, martèle-t-on dans les conclusions de l'enquête PMS.